

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS



DIVISION DE L'INFORMATION  
 MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTERIEURES  
 OTTAWA - CANADA

No 50/47

## REALITE CANADIENNE DE L'AN 1950

Discours prononcé par Monsieur Louis St. Laurent devant la Chambre de Commerce de Montréal, à l'hôtel Windsor à Montréal, le 14 novembre 1950.

C'est pour moi un honneur que j'apprécie hautement et dont je vous remercie, que cette occasion que vous me fournissez d'adresser la parole à un auditoire aussi choisi que celui de la Chambre de Commerce de Montréal.

Vous constituez, en effet, un corps public influent de la métropole de notre pays, d'un pays qui, grâce à son évolution constitutionnelle, à la richesse et à la variété de ses ressources, à l'activité de sa population, et à l'initiative de ses industriels et de ses hommes d'affaires, s'est taillé, depuis quelques années, une place importante parmi les pays libres du monde.

Vous êtes, la plupart d'entre vous, par vos occupations respectives, en relation quotidienne avec le public et l'on peut dire que vous et moi avons, entre autres choses, ceci en commun, que nous tenons, vous comme moi, et moi comme vous, à satisfaire et à conserver une clientèle, et il faut pour cela que nous nous occupions activement de ce qui intéresse le public.

D'ailleurs, vos déjeuners hebdomadaires et les sujets qui s'y discutent fournissent une preuve constante de l'intérêt que vous portez aux affaires publiques.

Cet intérêt, vous le démontrez également par l'étude sérieuse et profitable que vous faites, non seulement des questions d'intérêt local mais des problèmes de portée nationale. Les mémoires variés et documentés que votre Chambre présente de temps à autre au gouvernement constituent une collaboration éclairée et utile à l'administration publique en même temps qu'ils témoignent de l'importance du rôle rempli par votre association. Veuillez croire que le gouvernement est toujours heureux d'entendre et d'étudier les représentations qui lui sont faites, tant par votre Chambre que par les autres chambres du Canada.

Vers la fin de l'an dernier, alors que je préparais des notes pour un discours à prononcer devant un auditoire d'hommes d'affaires, la pensée me vint de parler du point d'évolution où en était rendu le Canada au terme de la première moitié du vingtième siècle. Toutefois quelqu'un de mon entourage me fit remarquer qu'il n'était pas sûr que le demi-siècle finirait avant la fin de l'année 1950.

Vous vous rappelez qu'il y avait divergence d'avis à cet égard. Par ailleurs, le sujet me paraissait si vaste que je m'abstins de me prononcer sur la divergence d'avis quant à la fin du demi-siècle et aussi de chercher à faire le point dans l'évolution du pays.

La pensée me revint cependant, lorsque j'acceptai votre invitation de vous adresser la parole aujourd'hui, et quoique le sujet me paraisse encore très vaste et digne d'étude plus sérieuse que je n'en puis faire, je vais me risquer à l'effleurer.

Il me semble qu'il existe aujourd'hui une réalité canadienne qui n'était qu'en germe au tournant du siècle, et qui maintenant s'affirme aux yeux de tous d'une façon bien nette et bien spécifiquement nôtre. C'est une réalité qui participe à celle de l'Empire, dont on ne parle plus guère, et à celle du Commonwealth, qui a succédé à l'Empire, mais qui s'en distingue et se distingue aussi de celle de nos voisins des Etats-Unis, quoique nous soyons membres du Commonwealth et nous soyons aussi Nord-américains.

Cette réalité canadienne a des aspects qui lui viennent du territoire même de notre pays, de sa population, de ses institutions propres et d'autres aspects qui dépendent de ses relations avec le reste du monde.

Voyons brièvement ce qui est advenu de son territoire, de sa population et de ses institutions au cours du dernier demi-siècle.

Le territoire est peut-être, dans un pays, ce qui change le moins, mais, quant au nôtre, une carte géographique du Canada de la fin de 1950 différerait assez sensiblement de celles dont nous nous servions au commencement du siècle. A ce moment, nous disions déjà du Canada qu'il s'étendait "a mari usque ad mare", mais quant à sa frontière de l'est, c'était l'expression d'un espoir autant que d'une réalité. Cependant, depuis le 1er avril 1949 c'est l'expression d'un espoir réalisé. Terre-Neuve est devenu la dixième de nos provinces, s'ajoutant avec Saskatchewan et Alberta aux sept qui constituaient notre confédération il y a cinquante ans.

Et les cartes géographiques n'indiquent pas tous les changements d'importance réalisés dans le demi-siècle. L'étendue du sol est la même, mais nous en connaissons, beaucoup mieux qu'alors, les possibilités et les richesses; et je suis convaincu que ce que nous en connaissons maintenant reste bien en deçà de ce que le prochain demi-siècle permettra d'y trouver et d'y mettre en valeur. Je n'ai aucune prétention d'en entreprendre l'inventaire mais je mentionne comme exemples les innombrables chûtes d'eau qui coulaient en cascades magnifiques depuis toujours et dont l'énergie harnachée contribue maintenant si puissamment au confort individuel de chacun de nous et aux réalisations industrielles de nos grandes entreprises.

Je mentionne nos mines, à peu près complètement ignorées au début du siècle, et qui maintenant contribuent déjà si largement à la masse des denrées que nous utilisons nous-mêmes ou qui font l'objet de notre commerce international.

Et je mentionne ces découvertes récentes de gisements énormes de minerais de fer, de titane, de pétrole, de gas naturels, dont l'exploitation, sur une échelle d'une importance mondiale, commence à peine, ou est à se préparer. Cela suffira, j'en suis sûr, pour rappeler à chacun de vous ce qu'il sait lui-même des différences frappantes entre l'aspect du sol canadien d'aujourd'hui et l'aspect qu'on lui connaissait il y a un demi-siècle.

Quant à notre population, sa croissance n'a pas été moins importante. Au recensement de 1901, elle était de 5,371,000: au recensement de 1951, nous avons lieu de croire qu'elle dépassera 14 millions.

Quel sera le rythme de notre augmentation future en population, nul ne se risquerait à la prédire, mais vous avez peut-être lu, comme moi, que l'autre jour, à Londres, monsieur Drew aurait affirmé que notre pays pourrait faire vivre confortablement 100 millions d'habitants. Je ne suis pas toujours du même avis que monsieur Drew mais rien que je connaisse ne me justifierait de discuter cette appréciation optimiste du potentiel ultime de notre pays.

Un mot maintenant de nos institutions. Les textes essentiels de notre constitution écrite n'ont pas beaucoup changé, sauf peut-être par le statut de Westminster en 1931 et par l'abolition l'an dernier des appels à un tribunal siégeant en dehors de chez-nous et présidé par des juristes autres que des sujets canadiens pour régler en dernier ressort les litiges canadiens.

Mais dans leur application il y a eu des changements importants et le statut de Westminster et la loi abolissant l'appel au conseil privé en sont la conséquence, autant que l'expression. Nous avons affirmé et affermi notre position comme nation souveraine; maîtres nous-mêmes de nos destinées, tant dans nos relations internationales que dans la conduite de nos affaires domestiques, il nous reste encore à repatrier la procédure pour faire ici et nous-mêmes les amendements à nos textes constitutionnels que les circonstances pourront, de temps à autre, rendre nécessaires ou avantageux. Nous y travaillons avec les représentants des gouvernements provinciaux et nous le faisons dans un esprit aussi sincèrement patriotique que celui qui animait nos ancêtres lorsqu'ils ont rédigé l'Acte Constitutionnel de 1867.

Une autre différence entre la situation d'aujourd'hui et celle d'il y a cinquante ans, moins évidente peut-être mais qui ne m'en paraît pas moins réelle, c'est la fierté de nos gens de leur citoyenneté canadienne et leur acceptation, beaucoup plus générale et beaucoup plus cordiale que jamais auparavant, du fait historique qu'ils doivent la partager avec tous les habitants de notre pays, sans faire de réserve à cause des différences d'origine, de langue, de religion ou de tradition culturelle auxquelles chacun s'honore de rester fidèlement attaché.

Tout cela n'est qu'une esquisse à grands traits mais suffit, je crois, pour justifier, quant aux aspects de la réalité canadienne qui dépendent de notre situation intérieure, la satisfaction et la fierté que nous éprouvons d'être les canadiens de 1950.

Mais voyons un peu maintenant comment ces aspects de la réalité canadienne sont affectés par nos relations avec les autres pays du monde.

Ce n'est rien exagérer que de dire que le monde d'aujourd'hui présente un spectacle effarant. Cette division profonde de l'humanité en deux camps, deux idéologies, nous accule à des problèmes qui, sans être nouveaux en espèce, sont pour nous d'une gravité que notre pays n'avait pas encore connue.

Par nos origines, nos traditions, notre histoire, notre culture, nos croyances religieuses et morales, nous appartenons au groupe des nations qui ont développé et se sont nourries de la civilisation chrétienne dont, depuis des siècles et jusqu'à récemment, l'Europe occidentale constituait, pour ainsi dire, le centre de gravité. Notre jeune pays avait tout naturellement l'habitude de regarder vers l'est. Toutefois, les deux grandes guerres de 1914 et 1939 ont eu pour résultat d'appauvrir sensiblement l'Europe, de renverser son équilibre, de modifier même sa géographie.

La contribution de l'Amérique du Nord à ces deux guerres et le rôle important que ses populations y ont joué ont eu pour effet de démontrer leur puissance économique et la solidité de leur armature que ces deux terribles épreuves ont moins ébranlées que celles du vieux monde.

Il en résulte que cette ancienne civilisation chrétienne basée sur la dignité et la liberté de l'individu doit compter en une large mesure sur l'Amérique pour se défendre maintenant avec succès contre l'impérialisme totalitaire des nouveaux maîtres de l'est de l'Europe et d'une si grande partie de l'Asie. Cette idéologie totalitaire, naziste ou fasciste, il y a dix ans, communiste aujourd'hui, ne voit dans l'individu qu'un matériel à pétrir pour agrandir et consolider des états basés sur la négation de lois morales surnaturelles et sur la déification de forces physiques, capables de surmonter toute résistance.

Et devant cette menace, l'axe de notre partie du monde s'est déplacé vers l'ouest. C'est à San Francisco qu'en s'est réuni en 1945 pour jeter les bases de l'organisation des Nations-Unies. C'est New York qu'on a choisi plutôt qu'un centre Européen pour l'établissement des bureaux permanents de l'organisation. C'est ici à Montréal qu'on a fixé les bureaux de l'Organisation internationale de l'Aviation civile. Déjà c'était à Québec en 1943 et 1944 que les chefs des grandes puissances alliées jugèrent à propos de tenir deux des plus importantes conférences du dernier demi-siècle.

Tout cela nous fait voir que le centre de gravité des problèmes mondiaux s'est rapproché de nous. L'importance du rôle de l'Amérique dans la discussion et le règlement des problèmes internationaux et dans la défense de notre civilisation traditionnelle s'étant sensiblement accru, notre pays est appelé à prendre, et en effet prend, une place de plus en plus grande sur la scène mondiale.

Evidemment, notre population souhaite pour elle-même et pour toute l'humanité une ère de paix. Depuis toujours, elle se rend compte des conséquences désastreuses, catastrophiques de ces tueries en masse, si insensément inutiles, si essentiellement contraire au véritable bien-être des hommes, même de ceux qui en sortent complètement victorieux. Elle sait que les nouveaux engins de destruction sont tels qu'une nouvelle guerre mondiale serait encore plus désastreuse que les deux que notre génération a déjà subies.

Nous avions espéré que l'organisation des Nations-Unies nous assurerait la paix dans le monde.

Mais jusqu'à présent nous avons été tristement déçus et, en face de l'expansion terrifiante du totalitarisme communiste et des préparatifs militaires qu'il impose à ses populations et que le rideau de fer ne nous empêche pas de connaître, il nous a fallu admettre de nouveau la validité de la maxime se vis pacem para bellum. C'est pourquoi notre gouvernement a signé, avec l'approbation si générale de notre population, le pacte de l'Atlantique Nord.

En vertu de ce pacte, les volontés fermes des populations de douze nations, dont les Etats-Unis et nous en Amérique et dix en Europe occidentale, et toutes leurs ressources, sont conjuguées pour constituer un faisceau de résistance assez imposant pour nous permettre d'espérer qu'il découragera toute agression contre aucun de nous.

Evidemment, ce pacte ne vaudra pour prévenir et empêcher la guerre qu'en autant que tous, nous remplirons les engagements que comportent ses termes. Et l'accomplissement de ces engagements constitue pour chacun de nous un lourd fardeau.

Cependant, si lourd soit-il, nous n'aurons pas lieu d'en regretter le coût si, comme je l'espère, il s'avère suffisant pour nous assurer la paix. Et si, malgré tous mes préparatifs, l'agresseur se risquait quand même à nous attaquer, le prix que nous mettrions alors à empêcher qu'il nous impose son esclavage comprendrait tout ce que nous pourrions économiser maintenant en faisant des préparatifs moins complets et moins formidables.

Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas que nous conjurions le péril immédiat et que le pacte de l'Atlantique Nord produise ses effets. C'est dans le monde entier qu'il faut une ère de paix, et nous continuerons à espérer que les Nations-Unies finiront par organiser cette paix sur les bases de la fraternité que se doivent les hommes de tous les pays. Leur tentative récente de réprimer l'agression en Corée et les organismes prévus par les résolutions récemment adoptées par l'Assemblée générale commencent déjà à raviver nos espoirs.

Mais il nous faut en effet voir plus loin que l'Amérique et l'Europe.

La dernière guerre nous a fait voir quel rôle important les peuples d'Asie peuvent jouer dans un conflit qui nous embrase nous-mêmes. Des nations d'Europe ont exercé pendant longtemps en Asie une influence considérable et peut-être bienveillante, mais maintenant le nationalisme de ces peuples s'est éveillé et consolidé, et ils affirment avec une vigueur irrésistible, leur volonté de se gouverner à leur façon et d'être eux-mêmes les maîtres de leurs destinées.

Nous en savons quelque chose comme membre du Commonwealth et, comme ancienne colonie devenue maintenant pays autonome et souverain, nous pouvons comprendre la légitimité de leurs aspirations.

L'Inde, le Pakistan, le Ceylan, ont réalisé leur évolution constitutionnelle mais quant à leur économie, ils sont loin d'avoir atteint le même développement que le nôtre. Leurs gouvernements veulent bien conserver leurs relations avec notre monde occidental, mais leurs populations, deux ou trois fois plus nombreuses que celle de tous les pays de notre alliance de l'Atlantique Nord ensemble, cherchent la voie qui les conduira à des conditions de vie moins pénibles et moins distantes de celles des hommes des autres contrées. Resteront-elles avec nous ou se laisseront-elles leurrer par la propagande fallacieuse des communistes? La réponse dépend peut-être de la conduite, à leur égard, des nations de l'occident.

Il est important que nous évitions de faire quoi que ce soit qui pourrait leur donner l'impression que les démocraties d'Amérique ou d'Europe cherchent à remplacer chez-eux la domination politique, à laquelle ils viennent de se soustraire, par une domination économique tout aussi inacceptable.

Mais il nous faut être prêts à les faire profiter de nos techniques de production et à leur aider à développer chez-eux et pour eux-mêmes les méthodes et les procédés qui nous ont permis de procurer à nos propres citoyens les standards de vie qui font leur admiration et qu'ils peuvent, sans que ce soit de l'envie, souhaiter au moins partiellement pour eux-mêmes.

Comme membre des Nations-Unies, comme une des nations du Commonwealth, le Canada participe à des programmes d'assistance technique à ces pays qui ne jouissent pas du même degré de développement que les nôtres. Nous le faisons ensemble dans le but de favoriser partout les conditions morales, politiques, sociales et psychologiques qui seront de nature à renforcer la confiance et le rattachement des peuples envers le mode de vie qui tient compte de la dignité naturelle de chaque être humain, même lorsqu'ils sont au nombre de centaines de millions.

Evidemment, en faisant ces observations sur nos relations avec les autres pays du monde, je n'oublie pas l'importance de nos relations commerciales. Celles-là sont indispensables au bien-être de chacun de nous. Il nous faut importer, on le sait, environ le tiers de ce que nous utilisons pour maintenir le niveau de confort auquel nous sommes habitués. Qu'on se souvienne des récriminations lorsqu'il y a trois ans il a fallu restreindre les importations de fruits et de légumes verts pendant les mois où il ne s'en produisait pas chez-nous. C'est là seulement un tout petit exemple. Or, pour nous procurer ailleurs ce dont nous avons ainsi besoin, il nous faut trouver des marchés extérieurs pour à peu près le tiers de ce que nous produisons nous-mêmes.

Tout cela vous est connu et vous savez également que ces échanges internationaux ne peuvent se faire commodément que dans un monde en paix. Or, n'y-a-t-il pas là, pour chacun de nous, outre nos motifs humanitaires et chrétiens, un motif additionnel de travailler comme nous le faisons pour la paix partout, de travailler à rendre l'agression trop périlleuse pour qu'aucun ne l'entreprenne, et de travailler à rendre la paix durable en contribuant à faire régner, dans le plus grand nombre de pays possible, des conditions de vie morales et matérielles qui satisfassent les besoins et les aspirations légitimes d'hommes libres, conscients de la dignité et de l'égalité naturelle qu'ils ont tous reçues d'un Père commun.

Il me semble que cet aspect d'amour de soi-même et d'amour intelligent de son prochain comme soi-même dans nos relations avec les autres pays du monde constitue un des beaux aspects de la réalité canadienne de l'an 1950.

S/A